

Michel Barnier

La grande illusion

Journal secret du Brexit (2016-2020)



COLLECTION
FOLIO ACTUEL

Michel Barnier

La grande illusion

Journal secret du Brexit
(2016-2020)

Gallimard

© Éditions Gallimard, 2021.

*Couverture : Pensé et conçu par Georg Riekeles
& Elena Mongiorgi.*

Très tôt élu de la Savoie, Michel Barnier organise en 1992 avec Jean-Claude Killy les XVI^e Jeux olympiques d'hiver à Albertville. Avec ses expériences de ministre, puis de Commissaire européen, il devient en 2016 le négociateur de l'Union européenne pour le Brexit.

*À Oriana et Théodore,
Tous deux nés pendant cette longue négociation,
Et qui ont bien voulu partager leur grand-père
avec les Britanniques...*

« Faites entrer la Folie, bannissez la Raison ! »

SHAKESPEARE,
Le Roi Lear

La grande illusion est un magnifique film de Jean Renoir, sorti en 1937. C'est aussi le titre d'un essai de Norman Angell (*La grande illusion : étude sur la relation entre la puissance militaire des nations et leur avancement social et économique*), paru en 1910, dans lequel l'auteur anglais juge la guerre impossible du fait des liens économiques et financiers qui unissent les nations. Si cette prédiction s'est révélée fausse, Norman Angell démontre bien dans son livre que la guerre est un affaiblissement, dont tous les protagonistes, qu'ils soient proclamés vainqueurs ou vaincus, sortent perdants. Enfin, *La grande illusion* est le titre d'un ouvrage publié par Alain Minc en 1989.

Présentation des principaux personnages

Du côté du Royaume-Uni

DAVID CAMERON — Premier ministre (mai 2010 — juillet 2016), il s'engage, en janvier 2013, à organiser un référendum sur l'appartenance de son pays à l'Union européenne.

THERESA MAY — Première ministre (juillet 2016 — juillet 2019). C'est sous son autorité qu'ont été conduites, côté britannique, la plus grande partie des négociations sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et sur le cadre de notre relation future. L'accord de retrait trouvé avec elle le 14 novembre 2018 n'a cependant jamais été ratifié par la Chambre des communes.

BORIS JOHNSON — Figure de la campagne en faveur du Brexit et Premier ministre du Royaume-Uni depuis juillet 2019. C'est sous son autorité que sont conclus la version finale de l'accord de retrait et l'accord de commerce et de coopération, sur la future relation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni.

DAVID DAVIS — Secrétaire d'État à la sortie de l'Union européenne (juillet 2016 — juillet 2018). Il est le premier des quatre négociateurs qui se

succéderont du côté britannique. Il démissionne le 8 juillet 2018.

DOMINIC RAAB — Secrétaire d'État à la sortie de l'Union européenne (juillet — novembre 2018). Deuxième négociateur du Brexit. Il démissionne le 15 novembre 2018.

STEVE BARCLAY — Secrétaire d'État à la sortie de l'Union européenne (novembre 2018 — janvier 2020). Troisième négociateur du Brexit. Sa fonction est supprimée le 31 janvier 2020 au moment où le Royaume-Uni quitte l'Union européenne.

OLLY ROBBINS — Conseiller Europe de la Première ministre Theresa May, il est le négociateur permanent du Royaume-Uni et le principal interlocuteur de l'équipe européenne pendant toutes les négociations sur le retrait du Royaume-Uni, jusqu'à l'arrivée de Boris Johnson en juillet 2019.

DAVID FROST — Conseiller Europe du Premier ministre Boris Johnson, il succède à ce titre à Olly Robbins. Le 31 janvier 2020, jour de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, il est nommé chef de la nouvelle *task force* Europe, et conduit à ce titre l'équipe de négociation britannique pendant les négociations sur la relation future.

MICHAEL GOVE — Figure de la campagne en faveur du Brexit, ministre d'État dans le gouvernement de Boris Johnson, il est notamment chargé de la mise en œuvre de l'accord de retrait et du protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord.

DOMINIC CUMMINGS — Artisan de la campagne du *Leave*, partisan d'un Brexit dur, il est le principal conseiller de Boris Johnson à son arrivée au 10 Downing Street, qu'il quitte brutalement le 13 novembre 2020.

TIM BARROW — Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'Union européenne, il fait

partie pendant quatre ans de l'équipe de négociation britannique.

Du côté de l'Union européenne

JEAN-CLAUDE JUNCKER — Président de la Commission européenne (novembre 2014 — novembre 2019), luxembourgeois, c'est sous son autorité qu'ont été négociés, côté européen, l'accord de retrait et la déclaration politique fixant le cadre de la future relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

URSULA VON DER LEYEN — Présidente de la Commission européenne depuis décembre 2019, de nationalité allemande, c'est sous son autorité qu'a été négocié l'accord de commerce et de coopération avec le Royaume-Uni.

DONALD TUSK — Président du Conseil européen (décembre 2014 — novembre 2019), de nationalité polonaise, il a mené à ce titre de nombreuses discussions entre les 27 chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne sur le Brexit.

CHARLES MICHEL — Président du Conseil européen depuis décembre 2019, de nationalité belge, il a présidé aux discussions entre les 27 chefs d'État ou de gouvernement sur la future relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

MARTIN SCHULZ, ANTONIO TAJANI ET DAVID SASSOLI — Présidents successifs du Parlement européen de 2014 à 2021.

GUY VERHOFSTADT — Député européen, de nationalité belge, il a suivi de près la négociation pour le compte du Parlement européen, en tant que président du *Brexit Steering Group*.

MARTIN SELMAYR — Haut fonctionnaire européen, de nationalité allemande, il a suivi de très près les négociations avec le Royaume-Uni en tant que chef de

cabinet de Jean-Claude Juncker, puis secrétaire général de la Commission européenne jusqu'en août 2019.

DAVID MCALLISTER — Député européen de nationalité allemande, il préside le groupe de coordination sur le Brexit au Parlement européen pendant la seconde négociation.

SABINE WEYAND — Haute fonctionnaire européenne, de nationalité allemande, elle est négociatrice en chef adjointe du Brexit jusqu'en mai 2019. Elle devient ensuite directrice générale du Commerce au sein de la Commission européenne.

STÉPHANIE RISO — Haute fonctionnaire européenne, de nationalité française, elle est directrice de la *task force* chargée de la négociation jusqu'en septembre 2019. Elle devient ensuite cheffe de cabinet adjointe de la présidente de la Commission Ursula von der Leyen.

CLARA MARTÍNEZ ALBEROLA — Haute fonctionnaire européenne, de nationalité espagnole, elle devient négociatrice en chef adjointe du Brexit en janvier 2020. Elle était auparavant cheffe de cabinet du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.

PAULINA DEJMEK HACK — Haute fonctionnaire européenne, de nationalités suédoise et tchèque, elle devient directrice de la *task force* chargée de la négociation en 2019. Elle était auparavant directrice au sein du cabinet du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.

MAROŠ ŠEFČOVIČ — Vice-président de la Commission européenne, de nationalité slovaque, il a notamment la charge de l'application de l'accord de retrait et du protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord.

UN AVERTISSEMENT

« Nous vibrons avec les Britanniques qui ont saisi cette opportunité extraordinaire de sortir de la servitude. » C'est ainsi que Marine Le Pen salue le résultat du référendum du 23 juin 2016 sur le Brexit. Et, de manière opportuniste, elle demande aussitôt le même référendum en France.

À coup sûr, les peuples ont leurs raisons. Et le sentiment qu'ils expriment doit être écouté et respecté. Je n'ai jamais confondu le sentiment populaire et le populisme.

Mais il y a aussi un devoir de lucidité. Où se trouvent aujourd'hui, dans notre XXI^e siècle, les risques de servitude et comment s'en protéger ? La grande illusion est de penser que l'on peut s'en sortir seuls face aux transformations du monde, souvent brutales. Face aux nouveaux géants politiques, économiques et financiers. Et de croire à la promesse d'une identité et d'une souveraineté solitaires plutôt que solidaires.

Je comprends et je partage l'attachement de chacun à son pays. À sa patrie. Je sais aussi qu'on a besoin des nations pour combattre le nationalisme. Mais cet enracinement peut, doit aller de pair avec l'engagement européen.

Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de l'Europe. Jamais cette idée n'a remplacé ou affaibli ma fierté d'être français ni la force de mon patriotisme. « Patriote et européen », voilà comment se résumait le mieux mon engagement politique et mes convictions.

C'est pourquoi, tout au long de ces quatre ans et demi, j'ai cherché à comprendre les raisons qui ont poussé 17 410 742 citoyens britanniques à voter contre l'Union européenne. Nous savons tous qu'un tel vote reste possible dans d'autres pays européens, dont le mien.

Dans *Le Monde*¹, qui lui consacre un portrait, un grand reporter-photographe britannique explique pourquoi il a voté pour le Brexit. Enfant d'une famille pauvre de Finsbury Park à Londres, Sir Donald McCullin a été anobli en mars 2017, et il dit : « On n'a pas rejoint l'Europe pour être asphyxiés, pour qu'on malmène notre souveraineté... On a adhéré à l'UE pour des raisons économiques, pour la défense et la sécurité, pas pour que Bruxelles me dise ce que je dois mettre dans mes poubelles. »

Ainsi, ce serait le rejet d'une Europe qui se mêle du tri des déchets et imposerait trop de contraintes environnementales « d'en haut » qui expliquerait ce vote ?

Il y a évidemment d'autres raisons, dont certaines sont propres au Royaume-Uni.

D'abord le sentiment, comme le dit encore Sir Donald, que « l'Europe continentale est un autre monde dont l'Angleterre ne fait pas partie ». L'Europe serait ainsi trop différente du Royaume-Uni. Ce pays insulaire, tourné vers le « grand large », puise dans son passé glorieux l'idée qu'il vaut mieux être seul.

1. *Le Monde*, 17 août 2018, « Sir Donald McCullin en son pays », par Michel Guerrin et Alain Frachon.

Ensuite, il y a des raisons liées au système politique britannique. Fortement bipartisan, il empêche une grande partie des forces politiques et des préoccupations citoyennes d'être vraiment représentées à Londres. C'est alors naturellement dans un référendum ou dans une élection européenne qu'elles trouvent à s'exprimer.

Enfin, il y a au Royaume-Uni un empire de tabloïds qui font quotidiennement commerce du dénigrement de l'Union européenne, à grand renfort d'arguments simplistes et de fausses histoires. La campagne du référendum de 2016 a été nourrie de ces caricatures et de ces contre-vérités. Ainsi, à peine le résultat proclamé, les animateurs de la campagne du *Leave* reconnaissaient que quitter l'Union européenne ne rapporterait pas au système de santé britannique, le NHS, les 350 millions de livres sterling par semaine pourtant promis sur leur fameux bus rouge. De même, l'image de Nigel Farage, le leader du UKIP, posant devant une affiche représentant une foule de migrants, de Syrie et d'ailleurs, sur les routes, restera comme un summum de cynisme et d'amalgame, rappelant les caricatures outrancières de la propagande d'un autre temps.

Mais admettons-le, la faiblesse du débat public européen n'est pas seulement britannique. Il y a chez nous aussi trop d'hommes et de femmes politiques qui rasant les murs, qui ont l'Europe honteuse, qui n'expliquent rien et n'assument pas. Je suis depuis longtemps convaincu que c'est le silence, l'arrogance, la distance des élites qui nourrissent les peurs et encouragent la démagogie.

Et puis il y a une dernière raison, bien plus grave encore et que l'on retrouve dans tous nos pays et dans tant de régions françaises. C'est le sentiment que l'Europe, ses gouvernements et ses institutions

ne répondent pas aux préoccupations légitimes des gens. La colère sociale contre une Union qui ne protège pas des dérives de la mondialisation. Une Europe qui a trop longtemps prôné la dérégulation et l'ultralibéralisme, sans se préoccuper suffisamment des conséquences sociales et environnementales.

La crise financière de 2008 a failli tout emporter. Elle est venue d'une caricature du libéralisme et d'une concurrence « pure et parfaite » à laquelle Londres d'abord et l'Europe ensuite avaient fini par se conformer. Cette crise a creusé des sillons de pauvreté, d'exclusion et souvent de désespoir qui expliquent aussi le sentiment antieuropéen au Royaume-Uni et ailleurs.

La même colère s'exprime contre une Europe qui n'a pas su maîtriser ses frontières extérieures ni se montrer solidaire. Une Europe qui n'a pas su protéger son industrie, ni anticiper la révolution numérique qui s'immisce aujourd'hui dans toutes les dimensions de nos vies. Une Europe vue comme trop complexe et pas assez démocratique. Et surtout, pour tout dire, une Europe qui ne serait plus porteuse de progrès ni de l'espérance d'un futur meilleur pour tous.

Quelle était, et que reste la raison d'être du projet européen ? Depuis les années 1950, l'Europe, c'est avant tout le choix de faire face aux grandes transformations du monde et de les maîtriser plutôt que de les subir. D'être acteur de son propre destin plutôt que spectateur. D'affirmer une souveraineté partagée, là où la nation seule n'est plus suffisante. Enfin, de mutualiser des ressources à l'échelle du continent, pour définir des biens communs. Et réaliser des projets qui sont plus grands que chacun d'entre nous.

La CECA, la Communauté européenne du charbon

et de l'acier, décidée en 1951, au lendemain d'une guerre qui a laissé notre continent en ruine, avait engagé la reconstruction industrielle de l'Europe et, par cette « solidarité de fait », fait la promesse d'une paix durable entre nous.

La PAC, la politique agricole commune, lancée en 1962, a permis de retrouver collectivement une souveraineté alimentaire, de préserver la diversité des territoires, la traçabilité, la qualité des produits.

La politique de cohésion, développée depuis 1988 sous l'impulsion de Jacques Delors, a permis le rattrapage progressif des régions les plus défavorisées, au fur et à mesure des élargissements de notre Union.

Le passage d'une somme de marchés nationaux à un marché unique, en 1993, a favorisé l'essor de nos entreprises, et en particulier de nos PME et de nos ETI, tout en donnant plus de choix aux consommateurs.

Et, depuis 1999, la monnaie unique facilite le commerce entre nous et nous préserve du risque de change. En nous protégeant de l'hégémonie monétaire américaine, l'euro, nous l'oublions trop souvent, est aussi un instrument d'émancipation. Dans les crises récentes — celle des dettes souveraines puis celle de la crise sanitaire actuelle —, ce sont bien l'euro et la politique monétaire de la Banque centrale européenne qui nous ont tenus éloignés du précipice.

Tous ces biens communs, nous pouvons en être fiers ! Et nous pouvons être fiers de les avoir renforcés et partagés au fil du temps, notamment depuis le 1^{er} mai 2004, lorsque la Pologne et neuf autres pays ont rejoint l'Union européenne pour ce grand moment de réunification du continent européen. En quinze ans, nous avons accueilli — et ce ne fut pas facile ! — plus de cent millions de nouveaux citoyens

européens qui avaient quitté la misère et la dictature pour une promesse tenue de progrès partagé. Quel autre ensemble de nations, quel autre continent a accompli autant de réalisations collectives ? Aucun.

Mais depuis quinze ans au moins, l'Europe n'a pas su mobiliser les Européens autour de projets collectifs qui répondent aux grandes transformations du monde. Des transformations face auxquelles nos nations, seules, ne font pas le poids : le changement climatique et les pandémies, les mutations industrielles et technologiques, les défis de la migration, de la puissance invisible des marchés financiers ou du terrorisme, les tentations unilatérales des États-Unis, l'affirmation de la Chine ou encore l'influence russe.

Si nous voulons relever ces défis, nous devons retrouver l'ambition qui a porté la construction européenne et bâtir de nouveaux biens communs, à 27. Pour être juste, la Commission a pris ces dernières années des initiatives utiles. Pour la protection de notre environnement, à travers le Pacte vert pour l'Europe, pour une politique industrielle adaptée aux enjeux du numérique, de l'intelligence artificielle et de l'énergie durable, pour une véritable défense européenne, ou encore pour le contrôle de nos frontières extérieures. Et pour toujours maîtriser, par la supervision et la régulation, par plus de transparence, la puissance des marchés financiers et des nouveaux géants de l'économie numérique. Tout cela, nous le devons aux générations qui viennent. Ce que nous ne ferons pas pour l'Europe, personne ne le fera à notre place.

Il y a quelque temps, dans un train, j'ai rencontré Mark, un professeur britannique qui travaille à Amsterdam sur la politique spatiale européenne et

qui résume son regret face au Brexit en une phrase, huit mots de rêves et de regrets : « *Only together can we explore the Solar System*¹. »

Ce qui est vrai pour le Système solaire l'est aussi pour les autres défis. Dans le monde qui vient, un monde fait d'États-continentes et de multinationales de plus en plus puissantes et hors sol, aucun pays de l'Union européenne, du plus grand au plus petit, n'a la moindre chance de sauvegarder sa souveraineté sans l'associer à celle de ses voisins.

Et dans l'autre sens, nous ne relèverons pas ces défis si l'Union européenne cherche à se développer depuis Bruxelles contre les identités et la souveraineté des peuples qui la composent.

Nous ne sommes pas un peuple européen. Nous ne voulons pas être une nation européenne. Nous sommes aujourd'hui 27 peuples, qui s'expriment dans 24 langues officielles. Nous formons 27 nations et nous avons 27 États qui tiennent, chacun, à leurs différences, à leurs traditions, à leurs cultures.

Nous avons tous nos regrets et nos rêves. Ce dont je suis sûr, c'est que chaque citoyen est nécessaire. Chacune et chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour entretenir le rêve européen en même temps que le rêve national.

Au terme de cette longue négociation, c'est le message que j'avais choisi aussi de faire passer en répondant en ce début d'année 2021 à l'invitation du Mouvement européen d'Irlande : « *Ní neart go cur le chéile*². »

L'Union européenne ne sera jamais la réponse

1. « C'est seulement ensemble que nous pouvons explorer le Système solaire. »

2. En gaélique : « Il n'y a pas de force sans unité. »

à tous les problèmes. Elle ne peut pas l'être ; elle ne doit pas l'être. Elle doit même refluer là où le poids de ses normes a étouffé les initiatives locales et enflammé les rancœurs nationales.

Mais en travaillant ensemble à tous les niveaux, nous pouvons construire une Europe qui nous protège et nous inspire. Une Europe que les Européens ne voudront pas quitter. Une Europe qui nous permette d'être à nouveau plus forts ensemble dans le monde. Ce monde-là, qu'il faut regarder les yeux ouverts, sans nostalgie pour nos gloires passées, ne sera plus sûr que s'il est plus juste.

Il est bien tard. Mais il n'est pas trop tard.

A voté !

C'était un référendum, un autre référendum, et mon tout premier vote de jeune citoyen français... Le 23 avril 1972, au début de la matinée, dans cette salle municipale du Val des Roses, à Albertville, si familière.

C'était autrefois une église. Désormais affectée à un usage plus républicain, les réunions publiques y sont fréquentes et les jours d'élection, on y organise un bureau de vote.

Ce jour-là, la question soumise au peuple français par le président de la République Georges Pompidou est simple : « Approuvez-vous, dans les perspectives nouvelles qui s'ouvrent à l'Europe, le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République, et autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion de la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège aux Communautés européennes ? »

Pour le parti gaulliste, la réponse à cette question n'allait pas de soi. Quelques années plus tôt, en 1963 et en 1967, le général de Gaulle, à deux reprises, avait mis son veto à l'adhésion du Royaume-Uni. Les temps avaient changé. Le président français aussi.

Et le jeune militant gaulliste que j'étais n'a pas eu d'états d'âme pour répondre « oui » à cette question.

C'était d'ailleurs la première fois que les citoyens de mon pays étaient directement consultés sur la construction européenne. Je me souviens que cette question divisait aussi les dirigeants socialistes, et surtout que Georges Pompidou, qui avait noué avec le Premier ministre britannique de l'époque, Edward Heath, une relation constructive, trouvait là, avec le référendum, le moyen de sortir par le haut du double veto de son illustre prédécesseur.

Je n'ai jamais regretté ce vote.

AUX ORIGINES DU RÉFÉRENDUM

Mercredi 23 janvier 2013. David Cameron, 46 ans, est Premier ministre conservateur du Royaume-Uni depuis 2010. Avec les libéraux-démocrates, il a constitué le premier gouvernement de coalition du pays depuis l'après-guerre. La politique d'austérité menée tambour battant a permis d'améliorer les finances publiques. La croissance revient peu à peu. Mais le gouvernement est confronté à la montée du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni, UKIP, anti-immigration et eurosceptique.

Ce jour-là, dans un discours donné à l'agence de presse financière Bloomberg¹, le Premier ministre choisit de parler du futur de son pays dans l'Union européenne. David Cameron commence par rappeler les spécificités des Britanniques dans l'Union : « Nous avons le caractère d'une nation insulaire : indépendants, francs, passionnés dans la défense de notre souveraineté. Nous ne pouvons pas changer cette sensibilité britannique, pas plus que nous ne pouvons vider la Manche. Et du fait de cette sensibilité, nous venons dans l'Union européenne avec

1. <https://www.gov.uk/government/speeches/eu-speech-at-bloomberg>

un état d'esprit qui est plus pratique qu'émotionnel. Pour nous, l'Union européenne est un moyen pour atteindre une fin — la prospérité, la stabilité, l'ancrage dans la liberté et la démocratie, pour l'Europe et au-delà de ses côtes —, pas une fin en soi. »

David Cameron liste ensuite trois grands défis qui touchent l'Union européenne : la crise de la zone euro, la crise de compétitivité et l'écart entre l'Union européenne et ses citoyens. « Si nous ne répondons pas à ces défis, le danger est que l'Europe échoue et que le peuple britannique dérive vers la sortie. »

Le Premier ministre affirme qu'il ne souhaite pas cette issue, et propose des pistes pour une Europe compétitive, flexible, juste, qui rende le pouvoir aux États membres et rende des comptes aux peuples. Et David Cameron de proposer un référendum sur l'appartenance de son pays à l'Union, non pas immédiatement, mais après avoir tenté de remettre à plat la relation dans un « nouvel arrangement » entre l'UE et le Royaume-Uni.

Beaucoup a été écrit sur les raisons et le moment de cette annonce, qui a permis de donner des assurances aux électeurs tentés par le UKIP de Nigel Farage, plaçant ainsi David Cameron sur la voie d'un deuxième mandat, qu'il obtiendra en 2015.

Toujours est-il que, une fois David Cameron réélu au poste de Premier ministre, la Commission européenne a créé en son sein une première *task force*, sous l'autorité de Jonathan Faull, directeur général de nationalité britannique, et chargée des « questions stratégiques liées au référendum au Royaume-Uni ».

Le 19 février 2016, les discussions avec le Royaume-Uni permettent d'aboutir à ce « nouvel arrangement » qui répond aux préoccupations exprimées par David Cameron trois ans plus tôt, notamment en reconnaissant que le Royaume-Uni ne sera

pas tenu par l'objectif d'une « union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe ».

Sur la libre circulation des personnes, le Royaume-Uni obtient le droit de limiter l'accès aux prestations sociales des travailleurs d'autres États membres nouvellement arrivés, pendant une période pouvant aller jusqu'à quatre ans. Il obtient également la possibilité d'indexer les allocations familiales accordées aux parents qui travaillent au Royaume-Uni, mais dont les enfants sont restés dans leur pays d'origine, sur le niveau de vie de ce pays d'origine.

La suite est connue : ces mesures, d'ailleurs discutables du point de vue de la justice sociale, n'auront pas permis d'éviter que les Britanniques décident de quitter l'Union européenne.

JOURNAL

Vendredi 24 juin 2016 — réveil brutal

Pour tous les Européens, le réveil est brutal en ce matin de début d'été. Nous nous sommes endormis hier soir avec la certitude que les Britanniques avaient voté pour rester dans l'Union européenne. Les premiers commentaires allaient tous dans ce sens. Et même Nigel Farage, l'un des plus ardents militants du *Leave*, semblait avoir reconnu sa défaite.

Ce matin, stupeur générale. Le comptage précis des voix est terminé. 52 % des Britanniques qui ont voté ont choisi de quitter l'Union européenne !

C'est un séisme. Pour la première fois, un pays de l'Union choisit de la quitter.

Le hasard fait que j'ai rendez-vous ce matin avec François Hollande à l'Élysée. Il est aussi choqué que je le suis. C'est un changement géopolitique profond qui se prépare en Europe. Pour le président français, pour la chancelière allemande, pour nous tous, c'est une interpellation, un échec collectif dont il faudra que nous tirions les leçons.

Dimanche 26 juin 2016

— *Trois clivages britanniques*

La stupeur passée, vient le temps de l'analyse.

En réalité, le vote de jeudi met en évidence un triple clivage au sein de la société britannique.

Un clivage géographique, d'abord. Si l'Angleterre et le Pays de Galles ont voté pour quitter l'Union européenne, le camp du *Remain* a fédéré 62 % des électeurs dans le Grand Londres et en Écosse, 56 % en Irlande du Nord. Dans cette cartographie d'un « royaume désuni », je note avec attention la situation des grandes villes industrielles travaillistes, touchées par la désindustrialisation et dont le vote *Leave* s'explique en partie par un rejet de la politique d'austérité du Premier ministre.

Le deuxième clivage est très nettement social, entre les diplômés et travailleurs aisés, qui ont voté pour rester dans l'Union européenne, et les travailleurs pauvres et les chômeurs, qui, pour beaucoup, ont voté *Leave* en signe de rejet d'une Europe associée à la mondialisation, et notamment à l'arrivée de travailleurs venus de l'Est, accusés de prendre les emplois et de faire baisser les salaires.

Enfin, il y a derrière ce référendum un clivage générationnel, entre les jeunes, qui voient leur avenir dans l'Union européenne — c'est le choix exprimé à plus de 70 % par les 18-24 ans — et les plus âgés, qui ont majoritairement voté pour quitter l'Union. Dans cette opposition entre générations, les plus anciens ont disposé d'une arme non négligeable : celle de la participation. Ainsi, 83 % des plus de 65 ans se sont rendus aux urnes, contre seulement un jeune sur trois...

*Jeudi 7 juillet 2016 — Dans l'avion,
avec Jean-Claude Juncker*

Jean-Claude Juncker rejoint Varsovie cet après-midi pour participer au sommet de l'OTAN et signer un protocole de coopération entre l'Union européenne et l'Alliance atlantique aux côtés de Donald Tusk, président du Conseil européen.

Depuis dix mois, à sa demande, je suis le conseiller spécial du président de la Commission pour les questions de défense et de sécurité. Ces sujets m'ont toujours intéressé et j'avais même, en 2002, présidé le groupe de travail de la Convention européenne sur la défense. Ce qui à l'époque avait été proposé par mon groupe pour renforcer la coopération en matière de défense au sein de l'Union européenne se retrouve aujourd'hui dans le traité. Tout y est : le rôle renforcé du haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, l'Agence européenne de défense, la clause de solidarité et la possibilité pour un groupe de pays de partir en « éclaireurs » au moyen d'une « coopération structurée ».

Au-delà de l'intérêt que je porte au sujet, la proposition de Jean-Claude Juncker d'être à ses côtés m'avait touché puisque nous avons été en compétition deux ans plus tôt devant le congrès du PPE pour mener les listes européennes du centre droit et, au bout du compte, être choisis pour présider la Commission européenne. Il avait gagné, avec le soutien déterminant de la CDU-CSU. J'avais perdu avec les honneurs, c'est-à-dire 40 % des suffrages exprimés.

En cet après-midi ensoleillé, je suis donc avec le président de la Commission dans l'avion qui vole vers Varsovie. Il m'a fait l'amitié de m'associer à

l'entretien restreint qu'il doit avoir le lendemain avec le président Obama et plusieurs de ses ministres.

Tout à coup, Jean-Claude Juncker se tourne vers moi, demande à son jeune conseiller diplomatique Richard Szostak de ne pas écouter et me dit : « Michel, j'ai une question de confiance à te poser. Accepterais-tu de revenir à la Commission, dans un poste permanent, pour diriger à mes côtés la négociation avec le Royaume-Uni qui vient de décider de quitter l'Union européenne ? » Je suis naturellement surpris de cette question. À vrai dire, au lendemain du vote britannique sur le Brexit, je me suis simplement interrogé sur la façon dont je pourrais me rendre utile, plutôt dans mon pays, dans cette phase à la fois historique et périlleuse.

Depuis quinze ans, à différents titres et dans des moments différents, j'ai eu à traiter des grands sujets qui seront au cœur de la négociation du Brexit : d'abord comme commissaire à la politique régionale et aux questions institutionnelles de 1999 à 2004. Un peu plus tard, en 2008, en présidant le conseil des ministres européens de l'agriculture. Et surtout, de 2010 à 2014, comme commissaire au Marché intérieur et aux Services financiers.

Ma réponse à Jean-Claude Juncker est donc immédiate et positive. « Je dois vérifier que cette idée est bien soutenue dans certaines capitales, me dit-il en souriant. Tu ne dis rien et nous nous reparlons... »

Le soir même, nous partageons une bière au restaurant de l'hôtel devant le match entre la France et l'Allemagne en demi-finale de l'Euro de football. La France l'emporte 2 à 0. C'est une belle journée !

Mercredi 13 juillet 2016

— *Theresa May entre en scène*

Après quinze jours de crises politiques à rebondissements, Theresa May succède à David Cameron au 10 Downing Street. Fille de pasteur, comme Angela Merkel, elle a la réputation d'être une femme tenace et déterminée. Elle s'appuie sur l'expérience acquise dans le gouvernement de David Cameron, comme ministre de l'Intérieur. Elle est la deuxième femme Première ministre du Royaume-Uni après Margaret Thatcher. Comme la « Dame de fer », elle n'a pas hésité en tant que ministre à prendre des positions très dures, assumant vouloir créer un « environnement hostile » pour décourager l'immigration illégale. Et elle a plaidé pour le retrait du Royaume-Uni de la Convention européenne des droits de l'homme. Durant la campagne référendaire, elle a soutenu le *Remain* du bout des lèvres, en laissant planer une certaine ambiguïté. La nouvelle Première ministre entend désormais « faire du Brexit un succès ». Elle se prononce pour une rupture nette : « Il n'y aura pas de tentatives de rester dans l'UE, pas de tentative de la rejoindre par la porte de derrière, et pas de second référendum. »

Le gouvernement s'enrichit d'un nouveau portefeuille : le secrétariat d'État à la sortie de l'Union européenne. Il est attribué à David Davis, conservateur bon teint que je connais puisqu'il fut comme moi ministre des Affaires européennes entre 1995 et 1997. À l'époque, nous participions ensemble au « groupe Westendorp », chargé de préfigurer le traité d'Amsterdam. David a un côté assez truculent, même chaleureux, faisant preuve de beaucoup d'assurance. Il est devenu depuis un eurosceptique convaincu,

partisan d'un Brexit « dur ». La partie s'annonce serrée.

Theresa May paraît d'ailleurs consciente du défi qui l'attend : « Notre pays a besoin d'une direction forte et expérimentée pour le conduire à travers cette période d'incertitude économique et politique, pour négocier le meilleur accord pour la Grande-Bretagne alors que nous quittons l'UE, et nous forger un nouveau rôle dans le monde. »

Mercredi 27 juillet 2016

— *Une provocation ?*

C'est à l'occasion de la dernière réunion du collège des commissaires européens, avant la pause du mois d'août, que Jean-Claude Juncker propose ma nomination. En vingt jours, aucune fuite n'a eu lieu. De son côté, Jean-Claude Juncker s'est assuré du soutien d'Angela Merkel, de François Hollande et de Donald Tusk. C'est par un communiqué de presse que la Commission européenne rend public le nom de son « négociateur en chef » pour les discussions qui devront s'ouvrir avec le Royaume-Uni.

Le président prend soin de préciser quelques points d'organisation interne : « Michel aura accès à toutes les ressources de la Commission dont il pourrait avoir besoin pour exécuter sa mission. Il me rendra compte directement et je l'inviterai à informer régulièrement le collège afin que mon équipe puisse suivre l'évolution des négociations. Je suis certain qu'il se montrera à la hauteur de ce nouveau défi et qu'il nous aidera à mettre en place un partenariat nouveau avec le Royaume-Uni après son retrait de l'Union. »

Cette annonce trouve un grand écho dans les médias. Ainsi la Commission se met-elle en ordre de marche derrière un homme politique, ancien

commissaire européen, et entend avec lui tenir sa place, jouer son rôle. Et travailler évidemment avec les États membres de l'Union et leur Conseil d'un côté, et le Parlement européen de l'autre.

De l'autre côté de la Manche, la surprise est complète. Et comme toujours, les tabloïds et les médias conservateurs, qui m'avaient déjà qualifié d'« homme le plus dangereux d'Europe » au moment de ma nomination comme commissaire chargé de la régulation financière, se déchaînent. « La nomination de Michel Barnier est un acte de provocation de la part de Jean-Claude Juncker », écrit même *The Independent*.

Lundi 8 août 2016 — Premiers noms

C'est sur la terrasse d'une villa sicilienne, où je passe quelques jours de vacances avec mon épouse Isabelle et des amis, que je commence à constituer mon équipe.

Il me faut à mes côtés un ou deux adjoints compétents et respectés par tous les services de la Commission. Mon ancien chef de cabinet, Olivier Guersent, me recommande une jeune Française, économiste, qui a fait partie de plusieurs cabinets de commissaires sur les questions monétaires et budgétaires. Stéphanie Riso, que j'appelle, me donne un accord de principe. C'est une femme vive et directe, qui ne mâche pas ses mots et qui m'aidera en particulier sur toute la partie explosive du règlement financier avec les Britanniques.

Évidemment, je ne veux pas constituer une équipe purement française. Nous nous donnons rendez-vous le 31 août à Bruxelles pour nous mettre en ordre de marche. Nous rejoindra le Norvégien Georg Riekeles, appelé pendant l'été. Fidèle parmi les fidèles, je lui

ai tout de suite proposé de m'accompagner dans ce nouveau projet.

Mercredi 31 août 2016 — Trio

Avec Stéphanie et Georg, nous préparons l'entretien que je dois avoir avec le chef de cabinet de Jean-Claude Juncker, Martin Selmayr, plus tard dans l'après-midi. L'enjeu est évident : être force de proposition, sous peine de se faire imposer la structure et le personnel de mon équipe d'« en haut ».

Première priorité, trouver mon adjointe. Nous établissons une *short list* dont le premier nom est une haute fonctionnaire européenne, de nationalité allemande, reconnue et respectée, ancienne conseillère de Pascal Lamy avec laquelle j'ai beaucoup travaillé durant mon premier mandat de commissaire, de 1999 à 2004 : Sabine Weyand. Sabine est depuis peu directrice générale adjointe du Commerce.

À 17 h 30, je monte « au treizième », l'étage présidentiel du Berlaymont, le siège de la Commission européenne, voir Martin Selmayr. Avec, dans mon dossier, quelques premières *slides* esquissant les grands enjeux de la négociation, le mandat de la *task force* et sa structure. L'entretien est direct et efficace. J'évoque en particulier le nom de Sabine pour le poste d'adjointe. La réponse de Martin Selmayr est immédiate : « Très bonne idée. Mais elle ne viendra pas. Elle est très utile là où elle est. »

Malgré ce refus, je téléphone le soir même à Sabine, qui me dit être naturellement attirée par cette mission hors norme du Brexit. Je l'informe des réserves de Martin Selmayr en lui demandant de faire jouer son réseau. J'aurai dans les jours qui suivent Martin Selmayr au téléphone à plusieurs reprises et finalement, début septembre, il me donnera son accord

pour recruter cette femme brillante, aussi politique que technicienne.

Ainsi, très vite se constitue un trio à la tête de mon équipe. J'aurai à mes côtés ces deux femmes fortes qui ne se ressemblent pas, au caractère et aux convictions différents mais complémentaires, et qui imposent toutes les deux le respect. Sabine sera mon adjointe et Stéphanie notre directrice de la stratégie, chargée du secteur juridique et budgétaire et des relations avec les autres institutions et le Parlement européen. Le signal immédiatement donné au sein de la Commission et à l'extérieur sera celui d'une équipe professionnelle et très compétente.

Mercredi 28 septembre 2016 — VGE

À 17 heures précises, Valéry Giscard d'Estaing me reçoit rue Bénouville.

Le protocole est toujours le même. Une brève attente dans un salon chargé de meubles d'époque et de bibelots précieux puis une discussion en tête à tête autour d'une table basse dans une pièce attenante qui s'ouvre sur un jardin privé.

Combien d'hommes et de femmes politiques, français ou étrangers, ont-ils eu l'occasion d'une telle « audience » autour d'un café ou d'un thé avec cet homme d'État qui vieillit sans doute mais ne faiblit pas ?

Déjà durant les deux années que dura la convention européenne pour préparer ce qui aurait dû être sa grande œuvre, la Constitution européenne, j'avais eu tant de raisons d'admirer sa vigueur et sa rigueur.

Et comme toujours, du haut de son expérience, VGE continue de donner des leçons tout en posant de bonnes questions.

D'emblée, je m'enthousiasme : « Monsieur le

Président, je suis heureux de vous voir en bonne forme et de vous parler de cette mission que Jean-Claude Juncker m'a confiée pour conduire la négociation avec le Royaume-Uni... »

Il me coupe aussitôt : « Vous pensez que vous allez conduire la négociation ! Vous ne la conduirez pas. C'est le Conseil qui la conduira. Vous ne négociez rien du tout ! C'est le Conseil qui négociera. »

Je n'ai jamais oublié l'audition du nouveau ministre des Affaires étrangères que j'étais en 2004 devant la commission parlementaire qu'il présidait alors à l'Assemblée nationale. J'avais eu le malheur d'évoquer le dernier « sommet européen ». Le président me coupa alors d'un ton sec : « Vous voulez parler, Monsieur le Ministre, du Conseil européen. Je vous remercie d'être précis », très attaché qu'il était et qu'il est resté à la création et au rôle de ce conseil permanent des chefs d'État ou de gouvernement.

Il m'aura fallu une bonne demi-heure pour rappeler à ce grand Européen nostalgique de l'époque où, avec Helmut Schmidt, il était à la manœuvre, pourquoi la Commission européenne est irremplaçable dans la conduite quotidienne et technique de la négociation avec le Royaume-Uni. Je m'efforce ce jour-là de le rassurer sur le rôle central du Conseil européen et des ministres à qui revient de toute façon la décision de fixer le cadre et les lignes directrices de la négociation et d'en approuver le contenu. Tout comme le Parlement européen, qui devra lui aussi approuver l'accord final.

Peine perdue ! Quelques jours plus tard, dans un dîner d'anciens combattants du « cercle des centristes disparus » au Sénat, VGE, invité vedette et créateur de l'UDF, reedit son opinion : « C'est le Conseil qui doit conduire la négociation, pas la Commission. »

*Dimanche 2 octobre 2016 — Birmingham,
Theresa May en vedette*

Tout se bouscule !

Au lendemain de ma prise de fonction, Theresa May parle devant le congrès du Parti conservateur à Birmingham et dévoile une partie de sa stratégie en même temps qu'elle donne des gages aux plus durs des partisans du Brexit.

La Première ministre insiste sur sa vision des relations futures entre l'Union et le Royaume-Uni, appelant de ses vœux un accord de libre-échange agrémenté d'accords sectoriels. Cette stratégie pourrait permettre au Royaume-Uni d'avoir une ligne de communication positive vis-à-vis des citoyens britanniques, en respectant le désir exprimé de retrouver une entière souveraineté quant à la législation future, de pouvoir limiter l'immigration et de former de nouvelles alliances commerciales.

Vis-à-vis de l'UE, elle permettrait de respecter l'intégrité du marché intérieur, et des quatre libertés de circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, qui lui sont associées tout en maintenant des relations commerciales et une coopération étroite sur certains secteurs.

Mais ne soyons pas naïfs : cette négociation ne doit pas se traduire par un accès au marché intérieur à la carte, sans les obligations associées, notamment en termes de liberté de circulation des personnes. Nous serons vigilants !

Enfin, la Première ministre fait une annonce importante : elle précise que le Royaume-Uni activera avant la fin mars 2017 l'article 50 du traité de Lisbonne, déclenchant ainsi la période de deux ans prévue pour négocier le retrait d'un État membre,

en tenant compte du cadre de ses relations futures avec l'Union européenne : « J'avais une bonne raison de dire, juste après le référendum, que nous n'invoquerions pas l'article 50 avant la fin de l'année. Cette décision veut dire que nous avons le temps de développer notre stratégie pour les négociations et nos objectifs. »

Comme le dira le président du Conseil européen Donald Tusk dans la foulée, cette annonce apporte « une clarté bienvenue sur le démarrage des discussions sur le Brexit ».

Lundi 3 octobre 2016 — Crémaillère

La *task force* 50¹ ouvre ses portes.

Pour l'instant, notre équipe est réduite.

Sabine Weyand, Stéphanie Riso et moi avons choisi chacun un assistant pour nous aider dans toutes les tâches de préparation, d'organisation et de planning.

À mes côtés, Barthélemy Piche, jeune élu de la Savoie, qui travaillait jusqu'à présent comme assistant parlementaire au Sénat. Justyna Lasik, jeune femme polonaise extrêmement dynamique et efficace, qui a participé avec succès à la négociation commerciale avec le Japon, assistera Sabine. Marco Abate vient quant à lui seconder Stéphanie. Il a lui aussi une longue expérience, beaucoup d'humour, et un talent pour raconter les petites histoires, ce qui ne gâche rien.

L'indispensable Isabelle Misrachi rejoindra notre équipe pour la renforcer. Elle m'accompagne depuis 1999, lorsque je suis devenu commissaire européen

1. En référence à l'article 50 du traité sur l'Union européenne, qui prévoit le cas du retrait d'un État membre.

chargé de la politique régionale. Tour à tour assistante et cheffe de mon secrétariat, elle a fait preuve d'une ténacité, d'une volonté et d'un sens de l'organisation hors norme.

Et puis Georg Riekeles prendra en charge aux côtés de Stéphanie les relations avec les 27 pays de l'Union et le Parlement européen en tant que conseiller diplomatique. Cela fait près de quinze ans que nous travaillons ensemble. En 2004, il était étudiant à Sciences Po Paris et m'avait interpellé à la fin d'une conférence sur la défense européenne. Il avait ensuite rejoint mon équipe au Quai d'Orsay comme jeune chargé de mission. Norvégien, et donc issu d'un pays qui n'est pas membre de l'Union européenne, j'ai pleine confiance en lui. Toujours créatif et curieux des gens et des idées, ce Nordique, méditerranéen par alliance, apporte un regard différent et connaît bien le Royaume-Uni pour y avoir également étudié.

Enfin, la directrice générale des Ressources humaines, Irene Souka, m'a recommandé de choisir comme secrétaire une jeune femme belge, flamande, Claire Saelens, avec laquelle le contact passe bien immédiatement.

Grâce à l'efficacité des services techniques, en poussant dans les couloirs, et parfois même à l'extérieur du bâtiment, quelques services de la direction générale de la Communication et du secrétariat général — j'en suis sincèrement désolé — nous occupons une partie du cinquième étage du Berlaymont.

Les cloisons mobiles sont assez sonores. Mon bureau a la taille standard des bureaux des directeurs généraux. J'y installe d'emblée une grande table ovale en verre qui doit être mon principal outil de travail pour les négociations à venir. Et surtout j'accroche au mur un certain nombre de

photos auxquelles je tiens et qui créent aussitôt une ambiance plus familière.

La photo fétiche d'Albertville le 17 octobre 1986, jour où les Jeux olympiques nous ont été attribués par le CIO. Belle image des jeunes Savoyards portant leur drapeau et s'enthousiasmant pour le projet des Jeux.

Le portrait de Nelson Mandela, à l'occasion d'une brève rencontre lors du dixième anniversaire de la fin de l'apartheid. Celle du pape polonais Jean-Paul II, qui nous a reçus avec Jean-Claude Killy pour une audience privée.

Et puis, juste au-dessus de ma tête, je place une affiche qui m'a été offerte il y a bien longtemps par l'un des leaders de Solidarność, Bronisław Geremek. Cette affiche symbolise à mes yeux tout le projet européen, celui de la liberté reconquise et de la réunification.

Dans ce bureau, je réunis une première fois notre petite équipe appelée à grandir très vite. Il nous faut recruter des experts pour chacun des sujets, nombreux et complexes, de la négociation. Nous élaborons avec Stéphanie et Sabine un premier organigramme. Pour la Commission, cette négociation est à la fois complexe et unique. Beaucoup ont envie d'y participer et nous n'aurons, j'en suis sûr, pas de difficulté pour constituer la meilleure équipe possible.

Dès le début, j'indique cependant, et je le répéterai à chacun de nos nouveaux coéquipiers, que nous devons être à la fois « pros et sympas ». Professionnels et compétents, c'est la moindre des exigences pour une tâche aussi historique et grave. Sympas, c'est aussi une clef pour démultiplier l'efficacité collective. Sympas au sein de l'équipe. Sympas avec les autres services de la Commission. Sympas vis-à-vis de l'extérieur. J'ai en tête une phrase de Georges

Pompidou, qui évoquait dans toute équipe politique la nécessité d'une « morale de l'action »...

Mardi 4 octobre 2016 — La Haye

Ce matin, nous prenons un train, omnibus, entre Bruxelles et La Haye — le temps de discuter à quatre, avec Sabine, Stéphanie et Georg. C'est le début de notre pérégrination dans l'ensemble des pays de l'Union, la première halte dans notre grande tournée des capitales européennes.

Je m'étonne de la durée du trajet. Si nous voulons mener à bien notre mission, tambour battant, il faudra quand même penser à prendre des trains qui ne s'arrêtent pas à toutes les gares... Mais il faut bien reconnaître qu'en quelques jours et nuits, et avec peu de moyens, l'équipe a mis en place un programme exceptionnel. Cette petite équipe « commando » a en effet pour mission de parcourir en quelques semaines les 27 pays de l'Union, d'établir des liens personnels avec les ministres et Premiers ministres, de vérifier où se trouvent les lignes rouges de chacun et au total de construire notre propre ligne de négociation avec quatre *a priori* que je répéterai désormais à chacun de mes interlocuteurs.

Le trajet laisse au moins le temps d'affiner les messages à passer au Premier ministre Mark Rutte.

D'abord, il ne peut pas y avoir de négociation sans notification du gouvernement britannique. Au sein du Conseil, les 27 ont été très clairs sur ce point.

Deuxièmement, nous ne réussissons cette négociation qu'en construisant et en maintenant une unité très forte des 27 États membres.

Troisièmement, aucun pays de l'Union ne peut se retrouver dans une situation moins favorable qu'un pays tiers.

Et enfin, aucun pays tiers ne doit obtenir un droit de veto ou même d'intervention dans le processus de décision des 27.

Ce sont ces lignes de force que nous suivrons tout au long de notre travail et qui en sont la condition de réussite.

Mark Rutte est très direct et amical. Je suis impressionné par la manière dont il délègue et gère son cabinet dont il a réuni les principaux membres. Avec ses ministres, il exprime son plein soutien à notre équipe et dit que pour lui les intérêts et l'unité des 27 seront primordiaux tout au long des négociations, malgré les relations fortes que son pays a avec le Royaume-Uni.

Mercredi 5 octobre 2016 — Bucarest

De La Haye nous filons directement vers Bucarest. Je retrouve dans la capitale roumaine mon ami Dacian Cioloș, aujourd'hui Premier ministre de ce grand pays appelé à devenir la sixième puissance économique de l'Union, lorsque le départ du Royaume-Uni aura été acté.

C'est une longue relation qui nous lie depuis l'époque où, jeune fonctionnaire du ministère roumain de l'Agriculture, Dacian fut chargé de suivre le projet de coopération décentralisée avec la région d'Argeș, que j'avais lancé en 1996, lorsque je présidais le conseil général de la Savoie.

En 2007, nous nous retrouvons l'un et l'autre ministres de l'Agriculture de nos pays respectifs, avec pour mission de réussir la réforme de la PAC, qui ne sera conclue qu'au petit matin d'une longue nuit de négociations que les Britanniques s'efforçaient de faire dérailler.

Et dans la foulée, j'ai naturellement suivi avec

attention la candidature de Dacian Cioloș à la fonction de commissaire européen pour finalement obtenir le poste stratégique de l'Agriculture.

Tout au long de ces cinq années au sein de la Commission Barroso 2, notre amitié et notre solidarité ne se sont jamais démenties. Ni lorsque nous avons besoin, avec Antonio Tajani et d'autres, de soutiens au sein du collège pour faire passer des textes de régulation ou de politique industrielle qui heurtaient les convictions libérales ou ultralibérales de certains collègues et de quelques hauts fonctionnaires. Ce fut le cas en particulier de ma proposition d'instituer dans chaque pays l'accès pour tous à un compte bancaire de base.

Ni lorsque lui-même s'est heurté aux mêmes résistances idéologiques au moment de proposer en 2010 un mécanisme pour que les éleveurs puissent enfin se regrouper pour négocier leurs prix avec les industriels !

Dacian Cioloș nous a invités à dîner dans une résidence du gouvernement roumain, une ancienne *datcha* à l'écart du centre-ville. Les ministres « techniques » qu'il a réunis autour de lui ont du sens politique et de bons réflexes.

Le ministre roumain du Travail, Dragoș Pișlaru, me dit : « Nous serons plus forts dans cette négociation si nous sommes réellement unis. Et cette unité, cette cohérence ne peuvent pas être seulement cimentées par des réactions ou la défensive. Nous devons être ensemble à 27 dans un agenda positif et proactif pour avancer ensemble et pour retrouver ainsi la confiance des citoyens. » Déjà au terme de ces premières visites se dégagent des lignes de force pour notre négociation.

Jeudi 6 octobre 2016 — « Notre ennemi, c'est la Commission »

« Nous avons des alliés parmi les 27, nous devons les mobiliser. Notre ennemi, c'est la Commission qui veut se faire pardonner d'avoir fait perdre Cameron. Beaucoup des 27 ont besoin de nous. »

Ces propos, que l'on me rapporte, auraient été tenus la veille en privé devant un parterre de *businessmen* à Londres par le ministre du Commerce britannique, Liam Fox. Cet élu écossais, ancien ministre de la Défense de David Cameron et candidat malheureux à la direction du Parti conservateur face à Theresa May, est évidemment en première ligne, s'agissant d'imaginer le futur des relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Mais avant, il faut réussir le Brexit, et il est partisan d'un agenda accéléré. Ce n'est pas une raison suffisante pour affirmer de telles contre-vérités.

Ainsi la Commission aurait fait perdre David Cameron ! C'est passer un peu vite sous silence le « nouvel arrangement » conclu avec lui lors du Conseil européen des 18 et 19 février 2016, en pleine crise migratoire, qui renforçait encore le statut particulier du Royaume-Uni au sein de l'Union. Cela n'aura pas suffi à éviter le Brexit, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé...

Et c'est aussi oublier que, si tous les dirigeants européens se sont volontairement tus durant toute la campagne du référendum, c'était à la demande expresse du Premier ministre britannique. À ses yeux, toute intervention des « technocrates bruxellois » et de dirigeants étrangers aurait immédiatement été exploitée par les *Brexiteurs*.

Quoi qu'il en soit, la déclaration de Liam Fox

renforce ma détermination : il faut bâtir et consolider au plus vite l'unité des 27.

Vendredi 7 octobre 2016 — Notre Europe

La fondation créée par Jacques Delors fête ses vingt ans !

C'est désormais de « Notre Europe » qu'il faut parler, présidée par mon ami Enrico Letta, ancien Premier ministre d'Italie, et gérée avec résolution par un jeune Savoyard, Yves Bertoncini.

Dans son discours, Jean-Claude Juncker reconnaît que « l'Union européenne doit être ambitieuse pour de grands projets et plus modeste sur les petits sujets ». C'est une autre façon de dire que les leçons du Brexit ne concernent pas les seuls citoyens britanniques. À coup sûr, l'Europe et Bruxelles ont fait depuis trente ans trop de lois et trop de règlements, encadrant et obligeant à l'excès la vie quotidienne des citoyens, des consommateurs et des entreprises.

La veille, le président François Hollande a lui aussi évoqué le choix britannique sur un ton plus vindicatif : « Il faut qu'il y ait une menace, un risque et un prix à la sortie de l'UE. »

Le soir même, en Savoie, dans le joli village de Domessin, dont mon assistant Barthélemy est conseiller municipal, j'honore une très ancienne promesse faite au maire Gilbert Guigue d'animer un débat public sur l'Europe. La salle est comble : 300 personnes ont sacrifié leur soirée pour débattre de l'Europe alors qu'on prétend que cela n'intéresse pas ! Décidément, je prendrai le temps d'aller dialoguer avec les citoyens quelle que soit la charge de travail de ma nouvelle mission.

Samedi 8 octobre 2016

— Theresa May parmi les siens

À Birmingham, les responsables du Parti conservateur se réunissent comme chaque année à pareille époque. Naturellement, cette année, le congrès prend un tour particulier avec le Brexit. Les chefs du parti y expriment les raisons qui ont pu expliquer le vote de leurs concitoyens en faveur du *Leave*. Dans son discours, Theresa May affirme sa volonté de bâtir, après le Brexit, une « *Global Britain* » et de lui forger un rôle nouveau sur la scène mondiale.

Il y a dans ces propos et ceux d'autres leaders du parti une part non négligeable d'idéologie, et de nostalgie pour un passé sublimé. Ainsi, David Davis décrit devant les militants l'avenir radieux qu'il prédit au pays en sortant de l'Union européenne : « En quittant l'Europe, nous acquérons un énorme avantage, la souplesse à un moment où s'adapter est déterminant. Nous avons déjà créé la langue du monde entier, le système légal du monde entier. Nous allons désormais embrasser le monde entier, commercer avec la planète, pour être plus grands. »

Dans les raisons qui ont poussé au *Leave*, il y a aussi un rejet de la libre circulation des personnes. Mais les politiciens font semblant d'ignorer que c'est le Royaume-Uni lui-même qui, au moment de l'élargissement à dix pays d'Europe centrale et orientale en 2004, a choisi de ne pas activer la clause qui aurait permis de limiter la libre circulation des travailleurs de ces pays.

Il y a également un besoin de protection, bien identifié par Theresa May : « Le référendum n'était pas seulement un vote pour se retirer de l'UE. Il a révélé le sentiment, profond et (...) souvent justifié,

que beaucoup de gens éprouvent aujourd'hui, selon lequel le monde fonctionne bien pour quelques privilégiés, mais pas pour eux. »

La Première ministre a raison de soulever ce point. Mais face à la mondialisation, face aux États-continentaux comme la Chine et les États-Unis, un pays seul, fût-ce le Royaume-Uni, est-il mieux placé pour protéger ses citoyens que 28 pays agissant de concert ? Ou vaut-il mieux être ensemble, solidaires plutôt que solitaires ?

Lundi 10 octobre 2016 — Varsovie

Nous visitons notre quatrième capitale en dix jours. Il pleut à Varsovie, mais peu importe !

Le nouveau gouvernement polonais est dirigé par le parti PiS, « Droit et justice », de Jarosław Kaczyński. À propos de Bruxelles, le langage est le même qu'à Londres, et la méfiance aussi. C'est davantage d'un syndicat international que d'une communauté politique dont rêvent ces dirigeants.

Londres ne s'y est pas trompé en cherchant à Varsovie un soutien à l'intérieur même de l'Union européenne. On me dit que le nouvel ambassadeur britannique est ici à la manœuvre.

Cette méfiance à l'égard de la Commission pénètre jusque dans les détails de notre organisation, lorsque le ministre des Affaires étrangères Witold Waszczykowski affirme que notre équipe en cours de constitution ne compte pas encore de Polonais. Je cite pourtant le nom d'une des premières fonctionnaires à avoir rejoint notre équipe, de nationalité polonaise, proche conseillère de mon adjointe Sabine Weyand : « Elle est fonctionnaire internationale, elle n'est pas polonaise, me répond le ministre, il faut une approche moins cosmopolite dans la négociation. »

Il me faudra lui répéter avec force et à deux reprises : « Je serai votre négociateur, c'est une question de confiance ! »

Décidément, la confiance n'est pas spontanée... mais je me sens capable de l'obtenir de la part de ce gouvernement dont le souverainisme me rappelle tant ce que j'entends en France. Les entretiens que j'ai avec le vice-Premier ministre Mateusz Morawiecki et le ministre des Affaires européennes Konrad Szymański sont d'ailleurs déjà bien plus constructifs.

Lundi 17 octobre 2016

— *Règlement financier*

De retour à Bruxelles, une chose est claire : la question du règlement financier sera un point majeur de difficulté avec les Britanniques mais aussi d'unité des 27. Aucun des cinq Premiers ministres que j'ai déjà rencontrés ne veut payer un euro de plus, ni recevoir un euro de moins en raison du Brexit.

J'aborde aujourd'hui ce sujet avec le groupe de directeurs généraux, ces hommes et ces femmes parmi les plus expérimentés de la Commission, qui m'accompagnent dans cette négociation. Et je suis presque physiquement rassuré de partager avec eux mes réflexions, provoquer des réactions et écouter leurs avis.

Sur les sujets budgétaires, notre position est claire. Grâce à Philippe Bertrand, « savant fou » du budget européen, photographe et aviateur à ses heures perdues, nous avons une méthode et nous savons précisément ce que nous doivent les Britanniques, sur la base des comptes de l'Union. Ce qui a été décidé à 28 doit être payé à 28.

De premières estimations indiquent que, si le Royaume-Uni devait solder ses comptes avec

l'Union européenne au 1^{er} avril 2019, le passif brut serait de 50 à 60 milliards d'euros. Il faudrait bien sûr défalquer de ce montant les sommes dues au Royaume-Uni, notamment au titre de la politique agricole commune et des fonds structurels.

Dans le cadre du règlement financier, il y a aussi 10 à 15 milliards d'euros qui pourraient être mobilisés dans le futur si certaines garanties données par le Royaume-Uni avec les autres pays européens, par exemple dans le cadre de l'aide européenne à l'Ukraine, venaient à jouer. C'est ce qu'on appelle le passif potentiel.

Enfin, puisque le règlement financier avec le Royaume-Uni devra être global, nous travaillons sur les autres engagements, hors budget européen, tels que ceux pris par la Banque européenne d'investissement.

Même si nous raisonnons sur la base d'arguments logiques et rationnels, je pressens que les négociations sur ces questions budgétaires, à traiter en tout début de négociation, seront ardues.

Un paramètre important sera la date de sortie du Royaume-Uni : plus celle-ci sera tardive, moins le montant dû à la sortie sera important, puisque le Royaume-Uni aura déjà payé une part importante du montant en tant qu'État membre.

Au-delà de la question du règlement financier, le départ du Royaume-Uni se traduira par une diminution du budget européen. Cela peut être l'occasion de remettre à plat la structure de ce budget en l'orientant toujours plus vers l'innovation et les priorités politiques de l'Europe de demain. Et aussi de rouvrir le chantier important des ressources propres du budget, auquel Mario Monti réfléchit, à la demande de Jean-Claude Juncker.

Côté recettes, cela sera aussi l'occasion d'en finir

avec le rabais britannique âprement négocié par Margaret Thatcher au sommet de Fontainebleau de 1984, et de discuter des « rabais sur le rabais » négociés au fil des années par d'autres contributeurs nets au budget européen comme les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche et la Suède. « *I want my money back* », avait dit la Première ministre en 1984. La perspective est en quelque sorte aujourd'hui inversée, mais cette phrase célèbre me rappelle que les négociations financières avec Londres ne sont jamais simples.

Mercredi 19 octobre 2016 — Ljubljana

Notre petite équipe, professionnelle, arrive de bonne humeur en Slovénie. En quittant l'aéroport de Ljubljana, j'ai une étrange impression de « déjà-vu » ! Les montagnes toutes proches et les maisons bien rangées le long des routes dans ces villages me rappellent la Savoie.

Le Premier ministre Miro Cerar nous dit que son pays n'a pas de problème spécifique avec le Brexit, et nous témoigne sa confiance : « On sera avec vous ! »

Avant de retrouver le Premier ministre, nous avons partagé un repas avec la secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Sanja Štiglic, qui nous accueille dans un chalet au bord d'un grand étang. Il fait froid et beau. Un feu de bois crépite dans la cheminée. Le moment est chaleureux et je retrouve le fil d'une longue relation avec ce pays, le premier sorti de l'ex-Yougoslavie.

C'était en 1993. Alors tout nouveau ministre de l'Environnement dans le gouvernement d'Édouard Balladur, j'avais dû rétablir le dialogue et la confiance dans le Haut-Béarn en révolte contre l'État et la création autoritaire de « réserves à ours ». À part

quelques écologistes bien relayés à Paris et le militant écologiste Éric Pétetin, tous les élus, chasseurs, bergers du massif étaient alors entrés en résistance contre Paris. Il nous avait fallu beaucoup de visites, d'écoute et de dialogue pour rétablir le calme en créant l'Institution patrimoniale du Haut-Béarn.

Chasseurs et bergers rassurés sur leur place et désormais écoutés et respectés avaient notamment accepté la réintroduction de quelques ours pour recréer une chaîne de biodiversité sur le point de s'éteindre dans les Pyrénées françaises. Et voilà comment les ours de Slovénie — dont le biotope est le plus proche des ours pyrénéens — sont entrés en 1994 dans l'Union européenne, dix ans avant leur pays !

Mercredi 26 octobre 2016 — Zagreb

Nous arrivons ce matin à Zagreb où je suis heureux de rencontrer le jeune Premier ministre, Andrej Plenković, dont le nouveau gouvernement entend apporter une contribution positive à l'agenda des 27.

Pour ce qui est du Brexit, le Premier ministre se montre intéressé et attentif, en particulier s'agissant de la mobilité des citoyens, pour laquelle son pays est dans une situation particulière. Dernier pays à avoir rejoint l'Union européenne, le 1^{er} janvier 2013, la Croatie est toujours sous le régime d'une période de transition pendant laquelle la libre circulation des citoyens n'est pas entière. Le Premier ministre se demande donc si les Croates bénéficieront de la protection des droits des citoyens garantie par le futur accord de retrait de la même manière que les autres citoyens de l'Union européenne.

Un autre sujet de préoccupation est naturellement la volonté de préserver les financements prévus pour

la politique de cohésion sur la période budgétaire actuelle (2014-2020). Comme le dit à juste titre Andrej Plenković, la réduction des écarts de niveau de vie entre Européens est au cœur du projet de l'Union.

En faisant quelques pas dans les rues de la vieille ville après cette réunion, nous passons devant un immeuble baroque qui abrite le musée des Relations brisées. Avec de la bonne volonté, et même après une rupture douloureuse, il est parfois possible de bâtir une relation solide et harmonieuse.

Vendredi 11 novembre 2016

— *Mise au point stratégique*

Au retour d'Autriche, et d'une longue semaine où je visite également le Danemark et la Slovaquie, nous travaillons, Sabine, Stéphanie et moi, avec les collaborateurs de Jean-Claude Juncker. Pour la première fois je propose au président de la Commission une stratégie pour la négociation.

Premièrement, la négociation sur l'article 50 comporte un nombre limité de points sur lesquels un accord est indispensable, dont le règlement financier que le Royaume-Uni doit acquitter pour solder les comptes avec l'UE et la nécessité de trouver un accord sur les droits acquis des citoyens européens au Royaume-Uni et des citoyens britanniques dans l'Union européenne. Nous devons aussi travailler sur les questions des frontières, en particulier en Irlande, en trouvant le moyen de respecter, dans toutes leurs dimensions, les engagements du *Good Friday Agreement*, ou accord du Vendredi saint, signé le 10 avril 1998 pour mettre fin aux troubles qui ont déchiré l'Irlande du Nord pendant trente ans. Ces trois sujets doivent être traités dans une première phase.

Deuxièmement, l'article 50 prévoit que l'accord avec le pays qui souhaite quitter l'Union définisse les modalités de son retrait en tenant compte du cadre de ses relations futures avec les 27. D'aucuns voient dans les modèles existants — Norvège, Suisse, Canada et d'autres — des références. Ce qui est clair pour nous est que, en raison de l'intégration économique du Royaume-Uni avec l'Union européenne, tout futur accord devra établir des règles du jeu (un « *level playing field* ») exigeantes, notamment concernant les règles de concurrence et l'autorité juridictionnelle.

Troisièmement, une fois les contours de la nouvelle relation établis, il sera possible de réfléchir à une éventuelle période de transition, limitée dans le temps, qui visera à basculer de la manière la plus douce possible vers cette nouvelle relation. Cette transition devra être fortement encadrée et nécessitera probablement une prolongation d'une partie de l'acquis communautaire, et notamment du cadre réglementaire du marché intérieur, à savoir les standards, les normes, les diverses autorités de surveillance et, nécessairement, l'autorité de la Cour de justice européenne. Juridiquement, l'instauration d'une telle période de transition fera partie intégrante de l'accord de sortie.

Enfin, aussi important que les questions de fond, l'organisation des négociations. Quelques jours auparavant, Georg a porté à mon attention une réflexion d'Andrew Duff, ancien député européen britannique et fin connaisseur des arcanes européens. Il identifie les Conseils européens comme moments forts de la négociation. Il a raison ! Être maître du temps, fixer le tempo est la clef. La négociation, nous la structurerons autour de notre propre calendrier.

Lundi 21 novembre 2016

— *Un verre de prosecco à la santé de Boris*

Avec Sabine et Stefaan De Rynck, nous venons de rencontrer au palais Chigi, siège de la présidence du Conseil italien, le sherpa du Premier ministre Matteo Renzi. Il est tard et la foule est encore nombreuse dans les rues somptueuses de Rome aux alentours du palais Farnese.

Stefaan De Rynck et moi nous sommes connus en 1999, lorsqu'il devint mon porte-parole à la Commission pour les réformes institutionnelles. J'ai toujours été rassuré de pouvoir m'appuyer sur les analyses sages et subtiles de ce Belge, flamand. Il est désormais chargé de la communication et des relations avec les think tanks dans mon équipe, et suit attentivement le débat d'idées au Royaume-Uni.

Quelques jours plus tôt, le ministre britannique des Affaires étrangères, Boris Johnson, s'est engagé dans une mauvaise polémique avec le ministre italien de l'Économie Carlo Calenda, en menaçant de ne plus acheter de prosecco.

Nous prenons donc simplement un verre de prosecco en terrasse et ce moment, immortalisé sur Twitter par Stefaan De Rynck, aura un écho jusque dans la presse britannique... Le protectionnisme n'est pas la bonne attitude, ni le bon message !

Mercredi 30 novembre 2016

— *Face aux journalistes*

Pour la première fois depuis ma prise de fonction, je m'exprime ce matin devant la presse, après avoir été invité par Jean-Claude Juncker à présenter au collège des commissaires l'avancée de nos travaux.

La salle de presse du Berlaymont est comble. Les journalistes sont venus de toute l'Europe, et parfois de plus loin. Les flashes des photographes crépitent. Le porte-parole grec de la Commission, Margaritis Schinás, me passe la parole et je fais le choix d'ouvrir ce premier point presse en anglais.

Je reconnais que j'ai encore des progrès à faire dans cette langue. J'ai pourtant été à bonne école ! C'était à l'occasion d'une sorte de leçon d'anglais particulière reçue de la reine d'Angleterre elle-même. Nous sommes le mardi 6 avril 2004 et le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin offre un déjeuner en l'honneur de Sa Majesté la reine Elizabeth venue marquer à Paris le centenaire de l'Entente cordiale.

Ministre des Affaires étrangères, j'ai l'honneur d'être assis à la droite de la reine qui s'exprime dans un français impeccable. Devant me rendre aussitôt après le déjeuner à l'Assemblée nationale pour les questions d'actualité, mon intention est de saluer de manière particulière une délégation de la Chambre des lords et de la Chambre des communes qui assistent un moment à cette séance, de la tribune.

« Madame, puis-je me permettre de vous demander comment dire en anglais "Vive l'Entente cordiale" ?

— Vous devez dire "*Long live the Entente cordiale*" », me répond aussitôt la reine.

Fort de cette leçon d'anglais très particulière, je prononçai quelques instants plus tard cette phrase devant l'hémicycle, en me retournant vers les élus britanniques, et à la surprise de certains députés français et de journalistes, dont beaucoup pensèrent que je m'étais trompé et que la formule correcte aurait dû être « *Long life to the Entente cordiale* ».

Cet épisode fit même l'objet d'un écho dans *Le Canard enchaîné*, soulignant à tort l'anglais approximatif du ministre des Affaires étrangères.

Je n'aurais cependant jamais pu rêver d'un professeur aussi éminent...

Cette rencontre avec les journalistes est un moment important, l'occasion de remettre quelques pendules à l'heure, face à la quantité de *fake news* que provoque le Brexit.

Aujourd'hui, cette intervention me fournit l'occasion de faire part à tous de mon état d'esprit : ni agressivité, ni naïveté, ni revanche. En toutes circonstances, je veux rester calme. Georg suggère la formule qui fera le tour des chaînes d'information : « *Keep calm and negotiate*¹ ». Une belle invitation, un brin taquine pour les Britanniques, à la table de négociation... Stefaan De Rynck en fera d'ailleurs plus tard un *mug* rouge que je garderai en évidence sur mon bureau.

Cette conférence de presse me permet aussi de faire de la pédagogie, en expliquant la différence entre le retrait — dont nous devons fixer les modalités dans une période de deux ans — et notre future relation, dont la négociation prendra assurément plus de temps.

J'en profite enfin pour alerter sur les conséquences du Brexit, qui sont innombrables : humaines, sociales, économiques et financières, techniques et juridiques. Et pour dresser la liste des principaux sujets sur lesquels nous allons devoir travailler dans la perspective du retrait : les droits des citoyens européens au Royaume-Uni et des citoyens britanniques au sein de l'Union ; le règlement des engagements financiers pris par le Royaume-Uni envers l'Union

1. En référence au plus britannique des slogans : « *Keep calm and carry on* », qui mobilisait les Britanniques à l'effort pendant la Seconde Guerre mondiale.

en tant qu'État membre ; l'avenir des nouvelles frontières de l'Union, notamment en Irlande.

Je me rends ensuite au Parlement européen pour rencontrer les présidents des groupes politiques, après m'être entretenu hier avec le président Martin Schulz et lui avoir expliqué la méthode de travail interinstitutionnelle que je souhaite mettre en place. Martin Schulz, toujours très européen et direct, m'a assuré de sa confiance. Autour de la table aujourd'hui, je retrouve d'autres parlementaires que je connais depuis longtemps : Guy Verhofstadt, Manfred Weber, Gianni Pittella, Philippe Lamberts, Gabriele Zimmer, Danuta Hübner...

L'accueil qu'ils me réservent est chaleureux et bienveillant. Tous savent combien j'attache de l'importance aux travaux du Parlement européen, dont j'ai toujours été convaincu, dans chacune de mes précédentes fonctions, qu'il joue un rôle central dans l'équilibre des institutions.

C'est d'autant plus vrai dans le cadre de cette négociation puisqu'il reviendra au Parlement européen de ratifier l'accord de retrait. Tous sont pleinement conscients de ces équilibres politiques et nous convenons de nous retrouver régulièrement pour affiner ensemble les positions qu'il me reviendra de défendre.

Jeudi 22 décembre 2016

— Avions cloués au sol ?

La direction générale des Transports me transmet une note relative à l'impact du Brexit sur les différents secteurs dont elle s'occupe dans l'hypothèse où nous ne parviendrions pas à conclure un accord avec le Royaume-Uni.

Le constat est plus que préoccupant, tout

Michel Barnier

La grande illusion

Journal secret du Brexit (2016-2020)

Le 23 juin 2016, à la stupeur générale, les Britanniques choisissent de quitter l'Union européenne. Pourquoi cette rupture inédite et déjouant tous les pronostics ? Comment organiser ce divorce ? Quelle nouvelle relation bâtir entre le Royaume-Uni et l'Union ? Dès le début des discussions, Michel Barnier, négociateur en chef du Brexit, a recherché l'unité des 27 États membres et du Parlement européen.

Nous voici pour la première fois au cœur d'une négociation complexe et historique de mille six cents jours, oscillant sans cesse entre consensus et crispations, espoirs et doutes, transparence et mensonge, pour aboutir à un accord inespéré qui modifiera durablement le visage de l'Europe.

De Bruxelles à Londres, de Dublin à Nicosie, ce journal nous entraîne dans les coulisses d'un théâtre diplomatique où se joua parfois une véritable guerre des nerfs.

Un témoignage exceptionnel sur l'envers du Brexit, sur l'Europe et sur celles et ceux qui la font.



La grande illusion
Michel Barnier

Cette édition électronique du livre
La grande illusion de Michel Barnier
a été réalisée le 2 février 2022 par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782072981722 - Numéro d'édition : 434759).

Code Sodis : U44351 - ISBN : 9782072981753.

Numéro d'édition : 434762.